أصول العقيدة - فرنسي

Les Fondements De La Croyance





المكتب التعاوني للدعوة والإرشاد وتوعية الجاليات بالزلفي
هاتف: ٤٢٢٤٤٦٦ ٠١٦ - فاكس: ٤٢٢٤٤٧٧ ٠١٦

217

Les Fondements de La Croyance

أصول العقيدة

Traduit par

Bureau de la Coopérative à Az-Zulfi

Tel. 00966 164234466

Fax. 00966 164234477

M4234466@yahoo.com

بالتعاون مع



أصول العقيدة

أعده وترجمه للفرنسية:

المكتب التعاوني للدعوة والإرشاد وتوعية الجاليات بالزلفي

الطبعة الأولى: ٣ / ١٤٣٧

ⓗ شعبة توعية الجاليات بالزلفي، ١٤٣٧ هـ

فهرسة مكتبة الملك فهد الوطنية أثناء النشر

شعبة توعية الجاليات بالزلفي
أصول العقيدة / فرنسي. / شعبة توعية الجاليات بالزلفي.-
الزلفي ، ١٤٣٧ هـ
..ص ؛ .. سم

ردمك: ٩٧٨-٦٠٣-٨٠١٣-٧٠-٠

١- العقيدة الإسلامية أ.العنوان
ديوي ٢١٤٠ ١٤٣٧ / ٢٠٨٥

رقم الإيداع: ١٤٣٧ / ٢٠٨٥
ردمك: ٩٧٨-٦٠٣-٨٠١٣-٧٠-٠

Les différents types d'unicité

La définition du monothéisme : Le monothéisme consiste en l'Unicité d'Allah dans Ses spécificités et Ses droits, entre autre dans les différentes formes d'adoration. Il constitue en effet la chose majeure qu'Allah –Exalté soit-Il– a ordonnée. Il dit :

﴿ قُلْ هُوَ اللهُ أَحَدٌ ﴾ [الإخلاص:١]

(Dis : Il est Allah Unique) [Sourate la sincérité, V 1], et Il dit :

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ﴾ [الذاريات: ٥٦]

(Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent) [Sourate qui éparpillent, V 56] ; Il dit aussi :

﴿ وَاعْبُدُوا اللهَ وَلَا تُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا ﴾ [النساء: ٣٦]

(Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé) [Sourate les femmes, V 36]

L'Unicité d'Allah comprend trois formes d'unicité: L'Unicité dans Sa Seigneurie, l'Unicité dans Son adoration et l'Unicité dans Ses Noms et Attributs.

Premièrement : L'Unicité dans Sa Seigneurie

Elle consiste à unifier Allah dans Sa création, l'administration de cet univers, à dire qu'Il est Le Pourvoyeur, Celui Qui donne la vie et la mort et qu'à Lui appartient la souveraineté des cieux et de la terre ; Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ هَلْ مِنْ خَالِقٍ غَيْرُ اللهِ يَرْزُقُكُمْ مِنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ لا إِلَهَ إِلَّا هُوَ فَأَنَّى تُؤْفَكُونَ ﴾ [فاطر:٣]

(Existe-t-il en dehors d'Allah, un créateur qui, du ciel et de la terre, vous attribue votre subsistance? Point de divinité à part Lui ! Comment pouvez-vous vous détourner [de cette vérité] ?) [Sourate le Créateur, V 3], et Il dit :

﴿ تَبَارَكَ الَّذِي بِيَدِهِ الْمُلْكُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴾ [الملك: ١]

(Béni soit Celui qui détient le pouvoir absolu, et Il est l'Omnipotent) [Sourate la Royauté, V 1]. La Royauté d'Allah englobe tout ce qui existe dans l'univers et Il agit sur cet univers selon Sa volonté.

Quant à l'Unicité d'Allah dans l'administration, assurément, Il est l'Unique Administrateur de la création, Il –Exalté soit-Il– dit :

﴿ أَلا لَهُ الْخَلْقُ وَالْأَمْرُ تَبَارَكَ اللهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ ﴾ [الأعراف: ٥٤]

(La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Béni soit Allah, Seigneur des Mondes) [Sourate al A'raf, V 54]. Cette administration englobe toutes les créatures sans exception.

Cette forme d'Unicité n'a été niée en apparence, à travers l'histoire, que par une minorité d'hommes, même si au fond d'eux-mêmes, ils la reconnaissaient. Allah –Exalté soit-Il– dit à leur propos :

﴿ وَجَحَدُوا بِهَا وَاسْتَيْقَنَتْهَا أَنفُسُهُمْ ظُلْمًا وَعُلُوًّا ﴾ [النمل : ١٤]

(Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux- mêmes ils y croyaient avec certitude) [Sourate les fourmis, V 14]

L'affirmation de cette forme d'Unicité seule n'est pas suffisante pour celui qui l'a reconnue, car même les mécréants qui vivaient à l'époque du Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– reconnaissaient cette forme d'Unicité, et cela ne leur a pas été bénéfique. Allah –Exalté soit-Il– dit à leur sujet :

﴿ وَلَئِنْ سَأَلْتَهُمْ مَنْ خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَسَخَّرَ الشَّمْسَ وَالْقَمَرَ لَيَقُولُنَّ اللهُ فَأَنَّى يُؤْفَكُونَ ﴾ [العنكبوت:٦١]

t se fait-il qu'ensuite ils se détournent (du droit chemin) ?) [Sourate l'Araignée, V 61]

Deuxièmement: l'Unicité dans Son adoration

Elle consiste à unifier Allah –Exalté soit-Il– dans toutes les formes d'adoration, de sorte que l'individu ne vénère pas, ni se rapproche de divinité en dehors d'Allah. Cette forme d'Unicité est la plus importante et c'est pour la concrétiser qu'Allah –Exalté soit-Il– a créé l'univers, comme Il –Exalté soit-Il– l'affirme :

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ﴾ [الذاريات: ٥٦]

(Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent) [Sourate qui éparpillent, V 56] De plus, c'est pour cette forme d'Unicité qu'Il a envoyé les Messagers et révélé les Livres ; Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رَسُولٍ إِلَّا نُوحِي إِلَيْهِ أَنَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ ﴾ [الأنبياء:٢٥].

(Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager sans lui révéler qu'il n'y a point de divinité que Moi ; alors, adorez-Moi) [Sourate les Prophètes, V 25]

Cette forme d'Unicité a été reniée par les polythéistes lorsque les Messagers les y ont invités ; Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ قَالُوا أَجِئْتَنَا لِنَعْبُدَ اللهَ وَحْدَهُ وَنَذَرَ مَا كَانَ يَعْبُدُ آبَاؤُنَا ﴾

[الأعراف: ٧٠]

(Ils dirent : Es-tu venu à nous pour que nous adorions Allah seul, et que nous délaissions ce que nos ancêtres adoraient ?) [Sourate al A'raf, V 70]

En conséquence, il est interdit de vouer un acte d'adoration à quiconque en dehors d'Allah, même si ce dernier est un ange rapproché, un prophète envoyé, un saint vertueux ou une créature quelconque, car l'adoration doit être vouée exclusivement à Allah – Exalté et Glorifié soit-Il.

Troisièmement : l'Unicité dans Ses Noms et Attributs

Cette forme d'Unicité consiste à croire aux Noms et Attributs qu'Allah –Exalté soit-Il– S'est attribués à Lui-même et en ce que Son Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– Lui a attribué, tout en affirmant cela de la manière qui Lui sied, sans altération[1], négation[2], adaptation[3], ni anthropomorphisme[4]; conformément à leurs sens véritables et non par des sens métaphoriques. Cette forme d'Unicité consiste également à infirmer ce qu'Allah a infirmé de Lui-même ou ce que Son Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– a infirmé à Son

---

[1] *L'altération :* C'est le fait de délaisser le sens littéraire apparent des Attributs Divins conformément à la langue arabe, sans preuve.

[2] *La négation :* C'est le fait de nier quelques-uns ou tous les Noms et Attributs Divins.

[3] *L'adaptation :* C'est le fait de donner une description quelconque des Attributs Divins, soit par l'imagination ou en l'exprimant ; comme le faite de dire : « La main d'Allah est comme cela. »

[4] *L'anthropomorphisme :* C'est le fait d'assimiler ou de croire que l'essence des Attributs Divins est similaire aux attributs des créatures.

sujet. En ce qui concerne les noms et les attributs qui ne sont pas mentionnés dans les textes scripturaires, nous devons impérativement nous abstenir d'en attribuer le terme à Allah –Exalté soit-Il ; quant à son sens, s'il sied à sa Majesté, nous l'acceptons, dans le cas contraire, nous le rejetons.

Parmi les exemples que l'on peut citer des Beaux Noms qu'Allah S'est attribués, nous trouvons :

- ***Le Vivant et l'Immuable (Celui Qui subsiste par Lui-même)***. Il nous est obligatoire de croire que le Vivant est un des Noms d'Allah, ainsi que l'Attribut que ce Nom renferme, qui est la vie parfaite n'ayant ni début ni fin.

- ***L'Audient (Celui Qui entend tout)***. Nous devons croire que ce Nom est l'un des Noms d'Allah –Exalté soit-Il– ainsi que le fait que l'ouïe est une de Ses caractéristiques et qu'Il entend.

Et parmi les exemples des caractéristiques qu'Allah S'est attribuées : Ses deux mains. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَقَالَتِ الْيَهُودُ يَدُ اللهِ مَغْلُولَةٌ غُلَّتْ أَيْدِيهِمْ وَلُعِنُوا بِمَا قَالُوا بَلْ يَدَاهُ مَبْسُوطَتَانِ يُنفِقُ كَيْفَ يَشَاءُ ﴾ [المائدة:٦٤]

(Les Juifs ont dit : La main d'Allah est fermée ! Ce sont leurs mains qui se sont fermées et ils ont été maudits pour ce qu'ils ont dit. Bien au contraire, les mains d'Allah sont largement ouvertes et Il prodigue Ses dons comme Il veut) [Sourate la table servie, V 64]. Dans ce verset, Allah –Exalté soit-Il– affirme qu'Il a deux mains qualifiées comme étant étendues (par la largesse des dons). Nous devons donc croire qu'Allah a deux mains qui sont étendues de dons et de grâces, sans tenter de connaître leurs essence avec l'imagination de notre esprit, ni d'expliquer comment elles sont avec nos mots, ou encore de les assimiler aux mains des créatures, car Allah –Exalté soit-Il– dit à ce sujet :

﴿ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ ﴾ [الشورى:١١]

(Il n'y a rien qui Lui ressemble. Il est l'Audient, le Clairvoyant) [Sourate la Consultation, V 11]

En résumé, il faut savoir qu'il nous est obligatoire d'affirmer les Noms et les Attributs qu'Allah S'est attribués, ou ceux que Son Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– lui a attribué, et d'infirmer les noms et les attributs qu'Il ne S'est pas attribués, ou ceux que Son Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– ne Lui a pas attribué, sans les altérer, les assimiler, les adapter ou les nier.

Le sens de la profession de l'Unicité: « Il n'y a pas de divinité qu'Allah »

Il n'y a pas de divinité qu'Allah : cette profession est la base de la religion et a une grande place en Islam. En effet, elle est considérée comme le premier pilier de l'Islam et la plus élevée des branches de la foi. En outre, les œuvres ne seront acceptées que si cette profession a été prononcée en connaissant son sens et en mettant en pratique ce qu'elle implique.

En ce qui concerne le sens authentique de cette profession dont on ne doit jamais s'écarter, est :

« Il n'y a point de divinité digne d'adoration qu'Allah ». Ce sens implique qu'il faut impérativement vouer l'adoration à Allah exclusivement et abandonner l'adoration de tout être ou chose en dehors de Lui.

Toutefois, il est catégoriquement faux de comprendre que le sens de cette profession est: « Il n'y a point de créateur qu'Allah » ou « Nul n'est capable d'innover en dehors d'Allah » ou même « Nul n'existent en dehors d'Allah »

Cette profession comporte deux piliers

Le premier : la négation : « Il n'y a point de divinité… », c'est-à-dire que l'on nie la divinisation de toute chose.

Le second : l'affirmation : « …en dehors d'Allah » c'est-à-dire que l'on affirme que la divinisation revient à Allah Seul, sans associé.

En outre, on ne doit adorer qu'Allah et il est interdit de vouer une forme d'adoration à quiconque en dehors de Lui. Par conséquent,

celui qui prononce cette parole en connaissant son sens et en mettant en pratique ce qu'elle implique (le désaveu du polythéisme et l'affirmation de l'Unicité d'Allah) avec une conviction ferme et un pragmatisme, est un bon musulman. En revanche, celui qui met en pratique les droits de cette parole sans conviction est un hypocrite et celui qui la contredit par des actions comme l'associationnisme est un polythéiste et mécréant, même s'il la prononce.

Les mérites de la profession de l'Unicité: « Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah»

Cette profession a de nombreux mérites et beaucoup d'effets, parmi celle-là citons :
Elle est l'une des causes qui interdit l'enfer comme demeure éternelle pour l'unificateur qui aura mérité son entrée : selon la tradition du Messager d'Allah –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– a dit : *« Sortira de l'enfer celui qui dit : il n'y a point de divinité digne d'adoration qu'Allah, tandis que dans son cœur se trouve l'équivalent du poids d'un grain de malt de bien,*

et sortira de l'enfer celui qui dit : il n'y a point de divinité digne d'adoration qu'Allah, tandis que dans son cœur se trouve l'équivalent du poids d'un grain d'orge de bien, et sortira de l'enfer celui qui dit : il n'y a point de divinité digne d'adoration qu'Allah, tandis que dans son cœur se trouve l'équivalent du poids d'un atome de bien » [Tradition rapportée par Boukhâri 44 et Mouslim 193]

Pour cette profession ont été créés les djinns et les hommes, Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ﴾ [الذاريات: ٥٦]

(Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent) [Sourate qui éparpillent, V 56]. ***(qu'ils M'adorent)*** signifie : qu'ils croient en Mon Unicité.

C'est la profession pour laquelle les Messagers ont été envoyés, et les saints Livres révélés. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رَسُولٍ إِلَّا نُوحِي إِلَيْهِ أَنَّهُ لا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ ﴾ [الانبياء:٢٥]

(Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun messager à qui Nous n'ayons révélé : Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc) [Sourate les Prophètes, V 25]

Les messagers ont commencé leur prédication en appelant à cette parole, en outre chaque messager disait à sa communauté :

﴿ ... يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللهَ مَا لَكُمْ مِنْ إِلَهٍ غَيْرُهُ ﴾ [الأعراف:٥٩]

(Ô mon peuple, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui) [Sourate al-Araf, V59]

Les conditions de la profession d’Unicité: « Il n’y a point de divinité digne d’adoration en dehors d’Allah»

Cette profession comporte sept conditions qu’il est impératif de réunir, en se conformant à chacune d’elle et sans en contredire aucune, pour que cette profession soit valable. Ces conditions sont :

La connaissance : C’est-à-dire la connaissance du sens de cette profession de foi qui comprend l’affirmation et la négation, ainsi que les actes qu’elle implique. Si l’adorateur sait qu’Allah –Glorifié soit-Il– est Celui Qui est le Seul digne d’être adoré, et que l’adoration de tout ce qui est en dehors de Lui est nulle, aura alors saisi le sens authentique de cette parole. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ فَاعْلَمْ أَنَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا اللَّهُ ﴾ [محمد: ١٩]

(Sache donc qu’en vérité, il n’y a point de divinité à part Allah) [Sourate Mohammad, V19], et selon ‘Uthman –qu’Allah l’agrée, le Prophète –Paix et bénédiction d’Allah sur Lui– a

dit : « *Celui qui meurt tout en sachant qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah entrera au Paradis* » [Mouslim 26]

La certitude : Elle signifie que la personne doit prononcer l'attestation de l'Unicité avec certitude, de sorte que son cœur se rassure et ne laisse pénétrer aucun doutes que les démons parmi les djinns et les hommes insinuent dans les cœurs. En effet, il la prononce en ayant une certitude ferme de sa signification. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ آمَنُوا بِاللهِ وَرَسُولِهِ ثُمَّ لَمْ يَرْتَابُوا ﴾ [الحجرات: ١٥]

(Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son Messager, qui par la suite ne doutent point) [Sourate les appartements, V15]. Et d'après Abou Hourayra, le Messager d'Allah –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– a dit : « *J'atteste qu'il n'y a point de divinité en dehors d'Allah, et que je suis le Messager d'Allah, nul serviteur ne rencontrera Allah sans point douter de ces deux professions, sans qu'il n'entre au Paradis* » [Tradition rapportée par Mouslim 27]

L'acceptation : Le serviteur doit accepter avec son cœur, en conformité avec ce qu'il prononce avec sa langue, tout ce qu'exige cette profession, en croyant aux récits et à tout ce qui a été rapporté par le Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– sans rien rejetter de cela. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ آمَنَ الرَّسُولُ بِمَا أُنْزِلَ إِلَيْهِ مِنْ رَبِّهِ وَالْمُؤْمِنُونَ كُلٌّ آمَنَ بِاللَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ وَكُتُبِهِ وَرُسُلِهِ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِنْ رُسُلِهِ وَقَالُوا سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا غُفْرَانَكَ رَبَّنَا وَإِلَيْكَ الْمَصِيرُ ﴾ [البقرة: ٢٨٥]

(Le Messager a cru en ce que l'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers ; (en disant) : « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers. » Et ils ont dit : « Nous avons entendu et obéi. » Seigneur, nous implorons Ton pardon. C'est à Toi que sera le retour) [Sourate la Vache, V 285]. Parmi les formes de rejet et de non acceptation, se trouvent le fait de s'opposer ou de rejeter certains jugements religieux ou peines légales, comme la peine infligée pour un vol, la fornication ; ou de

s'opposer à la polygamie, à l'héritage etc... Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا مُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَى اللَّهُ وَرَسُولُهُ أَمْرًا أَنْ يَكُونَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ مِنْ أَمْرِهِمْ ﴾ [الأحزاب:٣٦].

(Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir) [Sourate les Coalisés, V 36]

La soumission : C'est-à-dire la soumission complète à ce qu'indique la profession de l'Unicité. La différence entre l'acceptation et la soumission réside dans le fait que l'acceptation consiste à montrer la véracité du sens de l'attestation de l'Unicité par la voix, alors que la soumission est le fait de la suivre et de l'appliquer par les actes. Et si toutefois, une personne a connaissance du sens de cette attestation et l'accepte avec certitude sans se soumettre à ce qu'elle implique, elle n'aura pas authentifié la condition de soumission. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَأَنِيبُوا إِلَىٰ رَبِّكُمْ وَأَسْلِمُوا لَهُ ﴾ [الزمر:٥٤]

(Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui) [Sourate les Groupes, V 54], et Il dit aussi :
Him.” [Az-Zumar: 54]

﴿ فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا فِي أَنْفُسِهِمْ حَرَجًا مِمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا تَسْلِيمًا ﴾ [النساء:٦٥]

(Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]) [Sourate les Femmes, V 65]

La véracité : Ceci en étant sincère dans sa foi et sa croyance. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَكُونُوا مَعَ الصَّادِقِينَ ﴾ [التوبة:١١٩]

(Ô vous qui avez cru, craignez Allah et soyez avec les sincères) [Sourate le Repentir, V 119], et le Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– dit également : *« Quiconque atteste qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration qu'Allah tout en étant sincère, entrera au Paradis »* [Tradition rapportée par Ahmad et authentifiée par Al Albany]. Et s'il prononce l'attestation d'Unicité avec sa langue tandis que son cœur la nie, cette parole ne lui sera d'aucun secours et il sera compté parmi les hypocrites. Parmi les aspects contradictoires à la véracité se trouve le fait de nier totalement ou partiellement ce que le Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– a rapporté, car Allah –Exalté soit-Il– nous a ordonné de lui obéir, de lui faire foi et a lié cela à son obéissance. Il dit :

﴿ قُلْ أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ ﴾ [النور:٥٤]

(Dis : Obéissez à Allah et obéissez au Messager) [Sourate la Lumière, V 54]

La sincérité : Elle signifie que l'homme purifie ses œuvres par l'intention vertueuse de toutes les impuretés du polythéisme. De sorte

que l'ensemble de ses actions, de ses paroles et de ses actes, soient voués à Allah et dans la recherche de Son agrément. Les actes doivent s'écarter de toute forme d'ostentation, de vouloir un profit mondain ou de réaliser un objectif personnel, d'assouvir un désir apparent ou caché, ou d'être motivé par l'amour d'une personne, d'une doctrine ou d'un parti en se soumettant à lui aveuglément. Au contraire, il doit rechercher dans son appel la Face d'Allah et l'au-delà, sans jamais que son cœur ne penche vers une des créatures en espérant obtenir de celle-ci une récompense ou de la gratitude. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ أَلَا لِلَّهِ الدِّينُ الْخَالِصُ ﴾ [الزمر: ٣]

(C'est à Allah qu'appartient la religion pure) [Sourate les Groupes, V 3] et dit :

﴿ وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ ﴾ [البينة: ٥]

(Il ne leur a été ordonné, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant le culte exclusif) [Sourate la Preuve, V 5]. Selon 'Itbân –qu'Allah

l'agrée– le Messager d'Allah –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– a dit : *« Allah a interdit l'entrée en enfer à celui qui dit : « Il n'y a pas de divinité digne d'adoration qu'Allah » tout en visant par ce témoignage la Face d'Allah »* [Tradition rapportée par Boukhâri 425 et Mouslim]

L'amour : C'est le fait d'aimer cette profession de foi et ce qu'elle exige. En effet, le serviteur aime Allah ainsi que Son Messager et fait devancer leur amour sur tout autre ; en outre, il accomplit les conditions de l'amour et ce qu'il implique : il aime Allah avec vénération et grandeur, avec espérance et crainte. Il aime les lieux qu'Allah aime : la Mecque, Médine, les mosquées en général ; il aime les périodes qu'Allah aime : le mois de Ramadan, les dix premiers jour du mois de Dhu lĥijja (le douzième mois de l'année lunaire) ; il aime les personnes qu'Allah aime : les Prophètes, les Messagers, les anges, les véridiques, les martyrs et les vertueux ; il aime aussi les actes et les paroles qu'Allah aime : la prière, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage, le rappel et la récitation du Coran etc… .

Parmi les branches de l'amour, se trouve le fait de donner la priorité aux choses qu'Allah aime sur les plaisirs, les désirs de l'âme, ainsi que de détester ce qu'Allah déteste : la mécréance, la perversité et la désobéissance. Allah –Exalté soit-Il– dit à ce sujet :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا مَنْ يَرْتَدَّ مِنْكُمْ عَنْ دِينِهِ فَسَوْفَ يَأْتِي اللَّهُ بِقَوْمٍ يُحِبُّهُمْ وَيُحِبُّونَهُ أَذِلَّةٍ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ أَعِزَّةٍ عَلَى الْكَافِرِينَ يُجَاهِدُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَلَا يَخَافُونَ لَوْمَةَ لَائِمٍ ﴾ [المائدة:٥٤]

(Ô vous qui avez cru ! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants, fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur) [Sourate la table servie, V 54]

Le sens de la profession : « Muhammad est le Messager d'Allah »

Cette profession signifie la reconnaissance intérieure et apparente que Muhammad –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– est le serviteur d'Allah et Son envoyé à toute l'humanité, ainsi que de mettre en pratique ce qu'exige cette profession : d'obéir à ses ordres, de croire aux informations qu'il a rapportées, de s'écarter de ce qu'il a interdit et contre quoi il a mis en garde, et de n'adorer Allah qu'avec ce qu'il a légiféré.

L'attestation que Muhammad est le Messager d'Allah comporte deux piliers : l'attestation qu'il est le serviteur d'Allah et Son Envoyé. En outre, ces deux piliers réunis repoussent toute forme d'exagération et de négligence à son égard. Le Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– est le meilleur et le plus parfait des êtres dans ces deux nobles caractères que sont la prophétie et la servitude.

Être serviteur signifie ici être l'esclave et l'adorateur ; c'est-à-dire qu'il est un être humain créé et donc qu'il subit ce que le reste des êtres humains subissent. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ قُلْ إِنَّمَا أَنَا بَشَرٌ مِثْلُكُمْ ... ﴾ [الكهف: ١١٠]

(Dis : Je suis en fait un être humain comme vous) [Sourate la Caverne, V 110]. Et Il dit :

﴿ الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَنْزَلَ عَلَى عَبْدِهِ الْكِتَابَ وَلَمْ يَجْعَلْ لَهُ عِوَجًا ﴾

[الكهف: ١]

(Louange à Allah qui a fait descendre sur Son serviteur [Muhammad] le Livre, et n'y a point introduit d'ambiguïté !) [Sourate la Caverne, V1]

Etre Messager signifie qu'il a été envoyé à toute l'humanité pour appeler à –adorer– Allah en tant qu'annonciateur et avertisseur.

Lorsqu'on atteste de ses deux qualités (la servitude et la prophétie), on bannit toute forme d'exagération et de négligence à son égard, car beaucoup de personnes prétendent appartenir à sa

communauté, alors qu'ils ont exagéré sur sa personne, à tel point que certains l'ont élevé au rang d'être adoré en lui demandant de les secourir en dehors d'Allah, en demandant ce que personne n'est capable de donner sauf Allah, comme la réalisation de leurs souhaits et la dissipation de leurs maux. Tandis que d'autres ont renié son message ou ont abandonné sa suivie et mésestimé ses droits obligatoires, de sorte qu'ils ont donné la priorité aux paroles des gens plutôt qu'à la sienne et ont délaissé sa tradition pour des avis contraires à celle-ci.

Les piliers de la foi

La notion de foi signifie l'ensemble des paroles, des actes et des convictions. Elle augmente en fonction de l'obéissance et diminue à cause des péchés et des désobéissances. En outre, elle englobe les paroles du cœur, de la langue et les actes du cœur, de la langue et des membres.

On désigne par les paroles du cœur : sa croyance et son approbation, et par la parole de la langue : le fait de l'adopter ; de même qu'on désigne par les actes du cœur : sa soumission, sa sincérité, son amour, sa volonté de faire les bonnes œuvres, et par les actes des membres : accomplir les ordres et abandonner les interdictions.

Certes, le Coran et la Sounna ont indiqué que la foi est construit sur des fondements qui sont : la foi en Allah, en Ses anges, à Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier et en la prédestination bonne et mauvaise, comme Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ آمَنَ الرَّسُولُ بِمَا أُنْزِلَ إِلَيْهِ مِنْ رَبِّهِ وَالْمُؤْمِنُونَ كُلٌّ آمَنَ بِاللَّهِ وَمَلائِكَتِهِ وَكُتُبِهِ وَرُسُلِهِ لا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِنْ رُسُلِهِ وَقَالُوا سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا غُفْرَانَكَ رَبَّنَا وَإِلَيْكَ الْمَصِيرُ ﴾ [البقرة: ٢٨٥]

(Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses Livres, en Ses messagers ; (en disant) : « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers. » Et ils ont dit : « Nous avons entendus et obéi, Seigneur nous implorons Ton pardon. Et c'est vers Toi que sera le retour ») [Sourate la Vache, V 285]. Mouslim a également rapporté dans son recueil de traditions authentiques selon le commandant des croyants 'Umar, fils d'Al Khaţţâb –qu'Allah l'agrée– que Gabriel –que le salut soit sur lui– questionna le Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– au sujet de la foi, et il lui répondit : *« La foi, c'est que tu crois en Allah, en Ses anges, à Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier, et que tu crois à la prédestination bonne et mauvaise »* [Tradition rapportée par Mouslim 8]

Ces six points représentent les fondements de la croyance authentique, ils sont explicités dans le saint Livre révélé d'Allah et présents dans le message de Son Messager Muhammad –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui. Ces fondements sont communément appelés : « les piliers de la foi »

Premièrement : La foi en Allah

Elle consiste à croire en l'Unicité d'Allah dans Sa divinité, Sa Seigneurie et Ses Noms et Attributs ; cette croyance inclut :

1- La conviction qu'Allah est la Divinité authentique, méritant exclusivement l'adoration, car Il est l'unique Créateur des serviteurs, leur bienfaiteur, Celui qui attribue leurs subsistances et connait leur fond intérieur et ce qu'ils dévoilent, Le Seul capable de récompenser l'obéissant parmi eux et de punir le pécheur.

En outre, la concrétisation de cela réside dans l'unification d'Allah –Exalté soit-Il– Seul dans Son adoration, avec résignation, désir, effroi, mais aussi avec un amour complet et une humilité devant Sa grandeur ; Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ فَاعْبُدِ اللهَ مُخْلِصًا لَهُ الدِّينَ. أَلا للهِ الدِّينُ الخَالِصُ ﴾ [الزمر:٢-٣]

(Adore donc Allah en Lui vouant le culte exclusif. C'est à Allah qu'appartient la religion pure) [Sourate les groupes, V 2-3]. Il dit aussi :

﴿ وَقَضَى رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا إِيَّاهُ ﴾ [الاسراء:٢٣]

(Et ton Seigneur a décrété : n'adorez que Lui) [Sourate le voyage nocturne, V 23] et Il dit :

﴿ فَادْعُوا اللهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ وَلَوْ كَرِهَ الْكَافِرُونَ ﴾ [غافر:١٤]

(Invoquez Allah donc, en Lui vouant un culte exclusif, en dépit de la haine des mécréants) [Sourate le pardonneur, V 14]

Les formes d'adoration sont très nombreuses ; on trouve entre autre : l'invocation, la peur, l'espoir, la confiance, le désir intense, l'effroi, le recueillement, la crainte, le repentir, la demande d'aide, la demande de protection, la demande de secours, le sacrifice, le vœu... et bien d'autres encore. Il est strictement interdit de vouer une de ces formes d'adoration à autre qu'Allah, faute de

quoi on commet un acte de polythéisme majeur et de mécréance. Les preuves que chacune de ces formes font partie de l'adoration et ne doivent être vouées exclusivement qu'à Allah sont :

L'invocation : Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَقَالَ رَبُّكُمُ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ إِنَّ الَّذِينَ يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِي سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ دَاخِرِينَ ﴾ [غافر:٦٠]

(Et votre Seigneur dit : « Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'enfer, humiliés ») [Sourate le Pardonneur, V 60]. Et la tradition rapportée d'après Annu'mân, fils de Bachir, que le Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– a dit : *« L'invocation, est [un acte] d'adoration »* [Tradition rapportée par Tirmidhy 2969]

La peur : Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ فَلَا تَخَافُوهُمْ وَخَافُونِ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴾ [آل عمران:١٧٥]

(N'ayez donc pas peur d'eux, mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants) [Sourate la Famille d'Imran, V 175]

L'espérance : Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ فَمَن كَانَ يَرْجُو لِقَاء رَبِّهِ فَلْيَعْمَلْ عَمَلاً صَالِحاً وَلَا يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِ أَحَدًا ﴾ [الكهف:١١٠]

(Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun à son Seigneur) [Sourate la Caverne, V 110]

La confiance : Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَعَلَى اللهِ فَتَوَكَّلُواْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴾ [المائدة: ٢٣]

(Et c'est en Allah que vous devez placer votre confiance si vous êtes croyants) [Sourate la Table Servie, V 23]. Il dit aussi :

﴿ وَمَن يَتَوَكَّلْ عَلَى اللهِ فَهُوَ حَسْبُهُ ﴾ [الطلاق:٣]

(Et quiconque place sa confiance en Allah, Il lui suffit) [Sourate le Divorce, V 3]

Le désir intense, l'effroi et le recueillement : Allah –Exalté soit-Il– dit **:**

﴿ إِنَّهُمْ كَانُوا يُسَارِعُونَ فِي الْخَيْرَاتِ وَيَدْعُونَنَا رَغَبًا وَرَهَبًا وَكَانُوا لَنَا خَاشِعِينَ ﴾ [الأنبياء:٩٠]

(Ils concouraient dans les œuvres de bien et Nous invoquaient avec aspiration et effroi et ils étaient recueillis devant Nous) [Sourate les Prophètes, V 90]

La crainte : Allah –Exalté soit-Il– dit : **(Ne les craignez donc pas ; mais craignez-Moi)** [Sourate la Vache, V 150]

Le repentir : Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَأَنِيبُوا إِلَىٰ رَبِّكُمْ وَأَسْلِمُوا لَهُ ﴾ [الزمر:٥٤]

(Et repentez-vous à votre Seigneur et soumettez-vous devant Lui) [Sourate les Groupes, V 54]

La demande d'aide (d'Allah) : Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ ﴾ [الفاتحة:٥]

(C'est Toi que nous adorons et c'est à Toi que nous demandons aide) [Sourate de l'ouverture, V 5]. Et aussi la parole du Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui : *« Si tu demandes de l'aide, demandes-la à Allah »* [Tradition rapportée par Tirmidhy 2516]

La demande de protection : Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ ﴾ [الناس:١]

(Je me réfugie auprès du Seigneur des hommes) [Sourate les Hommes, V 1]

La demande de secours : Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ ﴾ [الأنفال:٩]

(Et rappelle) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur, et qu'Il vous exauça aussitôt) [Sourate le Butin, V 9]

Le sacrifice : Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ قُلْ إِنَّ صَلاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لله رَبِّ الْعَالَمِينَ لاَ شَرِيكَ لَهُ وَبِذَلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَاْ أَوَّلُ الْمُسْلِمِينَ ﴾ [الأنعام:١٦٣]

(En vérité, ma prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur des Mondes, point d'associé à Lui, et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre) [Sourate les Bestiaux, V 163]. Dans la Sounnah, la parole du Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui : *« Qu'Allah maudisse celui qui sacrifie pour autre qu'Allah »* [Tradition rapportée par Mouslim 1978]

Le vœu : Allah –Exalté soit-Il– dit **:**

﴿ يُوفُونَ بِالنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُ مُسْتَطِيرًا ﴾ [الإنسان:٧]

(Ils accomplissent leurs vœux et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout) [Sourate les Hommes, V 7]

En ce qui concerne les actes habituels comme le sommeil, la nourriture, la boisson, la recherche de subsistance, le mariage et autre ; si l'on met

l'intention sincère d'affermir sa soumission à Allah, alors ces actes habituels se transforment en acte d'adoration pour lequel le musulman sera récompensé.

2- La foi en Allah comprend également : la croyance en tout ce qu'Allah a prescri à Ses adorateurs, comme les cinq piliers apparents de l'Islam, qui sont : l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, l'accomplissement de la prière, l'acquittement de l'aumône légale, le jeûne du mois de Ramadan et le pèlerinage à la Maison Sacrée d'Allah pour celui qui en a la possibilité, mais aussi toutes les autres obligations mentionnées dans notre législation pure.

3- Elle comprend aussi : la ferme conviction qu'Allah est l'unique Créateur de l'univers et son Administrateur. Qu'Il agit sur l'univers avec science et volonté comme bon lui semble ; en effet, a Lui appartiennent les cieux et la terre, le Seigneur des mondes, il n'y a pas de créateur, ni de seigneur en dehors de Lui. Il a révélé les livres pour corriger Ses serviteurs et les diriger

vers la piété et le salut, dans ce bas monde et dans l'au-delà. Il n'a pas d'associé dans tout cela, Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ اللَّهُ خَالِقُ كُلِّ شَيْءٍ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ وَكِيلٌ ﴾ [الزمر: ٦٢]

(Allah est le Créateur de toute chose, et de toute chose Il est Garant) [Sourate les Groupes, V 62]

4- La foi en Allah comporte également : la croyance en les Noms d'Allah et en Ses Attributs parfaits cités dans Son saint Livre, et rapportés par Son fidèle Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui, sans les altérer ou les nier, ni les adapter ou les assimiler [aux attributs des créatures], ainsi que la croyance en ces sens sublimes qu'ils renferment, car ils représentent les Attributs d'Allah –Exalté et Glorifié soit-Il– qu'il faut impérativement Lui attribuer et de la manière qui Lui sied sans faire d'anthropomorphisme ; Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ ﴾ [الشورى:١١]

(Il n'y a rien qui Lui ressemble, et Il est l'Audient, le Clairvoyant) [Sourate la Concertation, V 11]

Deuxièmement : la foi aux anges

Elle comprend la foi aux anges de façon globale et détaillée :

- Concernant la foi globale, elle consiste à avoir la ferme conviction qu'Allah possède des anges, créés et prédisposés à Son obéissance. Ces anges sont de catégories différentes : parmi eux il y a les porteurs du Trône, les gardiens du paradis et de l'enfer, ceux chargés d'inscrire les actes des adorateurs… .

- Concernant la foi détaillée, nous devons croire aux anges qu'Allah et Son Messager – Paix et bénédiction d'Allah sur Lui- ont nommés, comme Gabriel, Mikael, Malik le gardien de l'enfer, et Isrâfîl qui est chargé de souffler dans le Cor.

Allah –Exalté et Glorifié soit-Il– a créé les anges de lumière comme Aïcha –qu'Allah l'agréée– a rapporté que le Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui- a dit : *« Les anges ont été créés de lumière, les djinns ont été créés de la flamme*

d'un feu sans fumée et Adam a été créé de ce qu'il vous a été décrit » [Tradition rapportée par Mouslim 2996]

Troisièmement : La foi aux Livres

Il est obligatoire de croire de façon globale qu'Allah –Exalté soit-Il– a révélé des Livres à Ses Prophètes et Messagers pour exposer Son droit sur Ses serviteurs et pour les inviter à s'y soumettre. De même que nous croyons de façon détaillée aux Livres qu'Allah a nommés comme la Torah, l'Évangile, Les Psaumes et le Coran.

Le Coran est le dernier des Livres révélés. Il abroge et confirme le message des livres antérieurs. En outre, il est obligatoire à l'ensemble de la communauté de le suivre et de juger selon ses jugements, ainsi qu'avec la tradition (la Sounnah) authentique du Messager d'Allah –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui, car Allah –Exalté et Glorifié soit-Il– a envoyé Muhammad en tant que messager pour tous les hommes et les djinns. En effet, Il lui a révélé ce Livre afin qu'il juge entre eux avec le Coran. Allah a fait que ce Livre soit une guérison pour les cœurs, une preuve claire pour toute chose,

une guidance et une miséricorde pour l'univers. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَهَذَا كِتَابٌ أَنْزَلْنَاهُ مُبَارَكٌ فَاتَّبِعُوهُ وَاتَّقُوا لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴾

[الأنعام:١٥٥]

(Et voici un Livre [le Coran] béni que Nous avons fait descendre. Suivez-le donc et soyez pieux, afin de recevoir la miséricorde) [Sourate les bestiaux, V 155]. Il dit aussi :

﴿ وَنَزَّلْنَا عَلَيْكَ الْكِتَابَ تِبْيَاناً لِكُلِّ شَيْءٍ وَهُدىً وَرَحْمَةً وَبُشْرَى لِلْمُسْلِمِينَ ﴾ [النحل:٨٩]

(Nous avons envoyé dans chaque communauté un messager [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du Tâghout ») [Sourate les Abeilles, V 89]

Quatrièmement: la foi aux messagers

Il est obligatoire de croire aux messagers de manière globale et détaillée :

Nous croyons qu'Allah –Exalté soit-Il– a envoyé vers Ses serviteurs des messagers, annonciateurs et avertisseurs, mais aussi comme prédicateurs du droit chemin ; Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَسُولاً أَنِ اعْبُدُوا اللهَ وَاجْتَنِبُوا الطَّاغُوتَ ... ﴾ [النحل:٣٦]

(Nous avons envoyé dans chaque communauté un messager [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du Tâghout ») [Sourate les Abeilles, V 36].

Par conséquent, celui qui répondra à leur appel aura gagné le bonheur et le salut, alors que celui qui les contredit ne trouvera que désespoir et regret. De plus, nous croyons que les messagers ont un message similaire qui se focalise sur l'appel à l'Unicité d'Allah et à la sincérité de l'adoration, même si les législations et les préceptes diffèrent sur certains points.
Aussi, nous croyons qu'Allah a préféré certains messagers plus que d'autres et que le dernier et meilleur d'entre eux est notre Prophète Muhammad –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui; Allah –Exalté soit-Il – dit :

﴿ وَلَقَدْ فَضَّلْنَا بَعْضَ النَّبِيِّينَ عَلَى بَعْضٍ ﴾ [الاسراء:٥٥]

(Et Nous avons certes préféré certains Prophètes à certains autres) [Sourate le Voyage Nocturne, V 55] Il dit aussi :

﴿ مَا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَا أَحَدٍ مِنْ رِجَالِكُمْ وَلَكِنْ رَسُولَ اللهِ وَخَاتَمَ النَّبِيِّينَ ﴾ [الأحزاب:٤٠]

(Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le Messager d'Allah et le dernier des prophètes) [Sourate les Coalisés, V 40]

Concernant les messagers qu'Allah a nommés explicitement ou que le Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– a mentionnés, nous devons croire à chacun d'entre eux précisément ; comme Noé, Houd, Saleh, Ibrahim etc... que le salut et la paix soient sur eux et sur notre Prophète.

Cinquièmement: la foi au Jour Dernier

Ce pilier englobe la croyance en tout ce qu'Allah et Son Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– ont rapportés au sujet de ce qui se passera après la mort, comme l'épreuve de la tombe, son supplice et son délice, les événements terribles et

sévères lors du Jour de la Résurrection, le Pont, la Balance, le Jugement et la Rétribution, la Propagation des registres et leur déroulement entre les gens, alors que certains parmi eux recevront leur livre en la main droite, et d'autres au contraire le recevront en la main gauche derrière leurs dos, le bassin de notre Prophète – Paix et bénédiction d'Allah sur Lui, et que chaque prophète aura également un bassin comme la tradition le confirme. Elle introduit aussi : la croyance au paradis et à l'enfer, et que les croyants verront leur Seigneur et qu'Il leur parlera et bien d'autres détails qui sont relatés dans le Noble Coran et dans la Sounnah authentique du Messager d'Allah –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui. En résumé, Il est obligatoire de croire fermement en tout cela et de l'attester conformément à ce qu'Allah et Son Messager nous ont exposé.

Sixièmement : la foi au décret (divin) et à la predestination

Ce pilier implique la foi en quatre catégories de décret et de prédestination :

La première : Croire qu'Allah –Exalté soit-Il– connaissait avant la création ce qui était et ce qui sera, ainsi que de croire qu'Il connait les situations de Ses serviteurs, leurs subsistances, leurs longévités, leurs œuvres et toutes leurs affaires, de sorte qu'aucune chose n'échappe à la science d'Allah, comme Il a dit –Exalté et Glorifié soit-Il :

﴿ إِنَّ اللهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴾ [التوبة:١١٥]

(Certes, Allah de toute chose est Omniscient) [Sourate le Repentir, V 115]

La deuxième : Croire qu'Allah a inscrit à l'avance tout ce qu'Il a décrété et prédestiné, Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَكُلَّ شَيْءٍ أَحْصَيْنَاهُ فِي إِمَامٍ مُبِينٍ ﴾ [يس:١٢]

(Et Nous avons dénombré toute chose dans un registre explicite) [Sourate le Repentir, V 12]

La troisième : Croire que ce qu'Il à décrété antérieurement se réalise infailliblement. Ainsi, ce qu'Allah a voulu sera et ce qu'Il n'a pas voulu ne sera pas ; Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ كَذَٰلِكَ اللَّهُ يَفْعَلُ مَا يَشَاءُ ﴾ [آل عمران:٤٠]

(Comme cela Allah fait ce qu'Il veut) [Sourate la Famille d'Imran, V 40]

La quatrième : Croire qu'Allah crée ce qui est prédestiné avant que cela ne se produise. Allah – Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَاللَّهُ خَلَقَكُمْ وَمَا تَعْمَلُونَ ﴾ [الصافات:٩٦]

(Et Allah vous a créés et ce que vous faites) [Sourate les Rangés, V 96]

Le polythéisme et ses catégories

Le polythéisme signifie que le serviteur donne à Allah un associé dans Sa seigneurie ou dans Sa divinité ou dans Ses Noms et Attributs. Le polythéisme est de deux catégories: le polythéisme majeur et le polythéisme mineur.

Le polythéisme majeur. Il consiste à vouer une forme d'adoration à autre qu'Allah. Son auteur sera éternisé en enfer s'il ne s'en repent pas avant de mourir. De plus, il rend vains toutes les œuvres. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَلَوْ أَشْرَكُوا لَحَبِطَ عَنْهُم مَّا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴾ [الأنعام: ٨٨]

(Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain) [Sourate les Bestiaux, V 88]. Allah ne pardonne le polythéisme majeur que si l'on se repent sincèrement de celui-ci. Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ إِنَّ اللهَ لا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ وَمَنْ يُشْرِكْ بِاللهِ فَقَدِ افْتَرَى إِثْمًا عَظِيمًا ﴾ [النساء:٤٨]

(Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. À part cela, Il pardonne à qui Il veut. Mais quiconque donne à Allah quelqu'associé commet un énorme péché) [Sourate les Femmes, V 48]

Parmi les formes de polythéisme majeur il y a le fait d'évoquer, ou de faire vœu, ou de sacrifier pour autre qu'Allah, ou encore, de prendre en dehors d'Allah des égaux qu'il aime autant qu'il aime Allah, puisqu'Allah –Exalté soit-Il– dit :

﴿ وَمِنَ النَّاسِ مَنْ يَتَّخِذُ مِنْ دُونِ اللهِ أَنْدَادًا يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ اللهِ ﴾

[البقرة:١٦٥]

(Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah) [Sourate la Vache, V 165]

Le polythéisme mineur. Il englobe tout ce que les textes du Coran ou de la Sounnah ont appelé polythéisme sans atteindre le degré du

polythéisme majeur. Cette catégorie n'exclut pas son auteur de la religion, mais elle diminue la perfection de son monothéisme, comme par exemple l'infime ostentation, ou de dire : « C'est selon la volonté d'Allah et ta volonté », « Sans Allah, ni toi... je n'aurais pas pu... », ou de jurer par autre qu'Allah sans avoir la conviction que celui au nom de qui on a preté serment est utile ou nuit indépendamment de la Volonté d'Allah etc. En effet, le Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– a dit : *« La pire des choses que je crains pour vous, c'est le polythéisme mineur ».* On lui demanda de quoi s'agit-il ? Il répondit : *« C'est l'ostentation »* [Tradition rapportée par Ahmad avec une bonne chaine de transmission]. Il –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– a dit : *« Celui qui jure par autre qu'Allah est certes tombé dans le polythéisme »* [Tradition rapportée par Abou Daoud 2829]

Cette catégorie introduit, également, plusieurs aspects de polythéisme tels que : s'accrocher une amulette ou un talisman, porter un anneau ou un fil avec l'intention de repousser les malheurs et les maladies ou pour s'en protéger. Si on croit que ces objets peuvent apporter le bien ou

repousser le mal par eux-mêmes indépendamment de la Volonté d'Allah, cela fait partie de la première catégorie [le polythéisme majeur] ; si on croit en revanche qu'ils sont uniquement des causes, cela fait partie de cette catégorie [le polythéisme mineur] .

La croyance au groupe sauvé

La croyance au groupe sauvé –celui des gens de la Sounnah et du consensus– se résume comme suit : que le croyant sincère atteste qu'Allah est le Seigneur et la Divinité digne d'adoration, l'Unique parfait. Il Lui voue un culte exclusif, et sait qu'Allah est Le Créateur, L'Initiateur, Celui Qui donne forme à Ses créatures, Le Pourvoyeur, Le Donateur et Celui Qui retient et L'Administrateur de toutes choses.

De plus, il atteste qu'Allah est l'Unique digne d'être adoré, le Premier que rien ne précède et le Dernier après Qui rien ne vient, l'Apparent au-dessus de Qui rien ne se trouve et Le Caché au-dessous de Qui rien ne se trouve. Et qu'Il est le Très Haut, le Plus Haut et Le Transcendant, à Lui tous les sens de supériorité : l'élévation de l'Essence, du rang et de la domination[1].

---

[1] *L'élévation de l'Essence :* c à d. qu'Allah est au-dessus de Ses serviteurs tandis qu'Il S'établit sur Son Trône.

De même, il atteste qu'Allah S'est établi sur Son Trône comme il sied à Sa Grandeur et à Sa Majesté et que Sa connaissance, malgré Son élévation et Sa supériorité absolue, cerne toutes choses, cachées et apparentes, dans les cieux et sur la terre. Allah est avec Ses créatures par Sa science : Il connait l'ensemble de leurs situations, Il est le Proche et Celui Qui exauce les invocations.

Il est le Riche Qui n'a nullement besoin de Ses serviteurs tandis que toutes les créatures ont besoin de Lui, en tout temps, dans leur existence et leur pourvoyance ; personne ne peut se passer de Lui, pas même un instant.

Il est le Clément et le Miséricordieux, tous les bienfaits mondains ou religieux proviennent de Lui. Certes, Il est Celui Qui apporte les grâces et repousse les malheurs. Et parmi Ses grâces : Il

---

La supériorité du rang : c à d. qu'Allah a un rang immense de sorte que rien ne Lui est égal et qu'Il n'a aucun défaut.
La supériorité de la domination : c à d qu'Allah n'a point de vainqueur, Il domine toutes les créatures, de sorte que rien n'échappe à Sa domination ni à Son autorité.

descend au ciel de ce bas-monde dans le dernier tiers de chaque nuit, et Il dit : *« Qui m'invoque donc? Je lui donnerai ; qui implore Mon pardon ? Je lui pardonnerai ».* Il en est ainsi jusqu'à l'apparition de l'aube. Sachant qu'Il descend de la manière qui sied à Sa majesté – Glorifié soit-Il.

On atteste qu'Allah est le Sage Qui a la sagesse décisive dans Sa législation et Sa prédestination, Il n'a rien créé vainement, et n'a légiféré les législations que pour réaliser les intérêts et repousser les maux.

Allah est l'Accueillant au repentir, le Pardonneur et Celui Qui Efface les méfaits. Il accepte le repentir de Ses adorateurs et efface les méfaits, de même qu'Il pardonne les grands péchés à ceux qui se repentent, demandent Son pardon et reviennent à Lui.

Il est le Très Reconnaissant Qui reconnait le peu d'œuvres du serviteur et le rétribue d'une récompense immense ; ainsi, Il augmente la récompense de ceux qui Le remercient de Ses bienfaits.

Le vrai croyant attribue à Allah ce qu'Il S'est Lui-même attribué ou que Son Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– lui a attribué, qu'il s'agisse de caractéristiques d'Essence ou d'action : comme la vie parfaite, la vue et l'ouïe, le pouvoir absolu, l'immensité et l'orgueil parfaits, la gloire, la majesté, la beauté, la perfection, et la louange absolue.

Il croit également en ce qui est rapporté dans le Livre et la tradition (Sounnah) : que les croyants verront leur Seigneur –à Lui la Transcendance– au paradis de leurs propres yeux, et que le délice de Sa vue et la béatitude de Son agrément sont les plus grands délices du paradis.

Le vrai croyant a la vive conviction que celui qui meurt mécréant ou polythéiste demeurera éternellement en enfer, tandis que les croyants auteurs de péchés majeurs, s'ils viennent à mourir dans cette situation sans s'être repentis, même si toutefois ils entrent en enfer, ne s'y éterniseront pas. Ainsi, il n'y a pas une personne ayant l'équivalent d'un grain de moutarde de foi dans son cœur qui s'éternisera en enfer.

Et que la foi comporte les convictions, les paroles et les actes du cœur, ainsi que les actes des membres et de la parole. En effet, celui qui les accomplit parfaitement est le croyant véritable ; il méritera la récompense et sera préservé du châtiment. En revanche, celui qui délaisse une partie de ce que la foi comporte, celle-ci diminuera à mesure de son délaissement. Par conséquent, la foi augmente avec l'obéissance et l'accomplissement du bien, et diminue avec la désobéissance et l'accomplissement du mal.

De même, le croyant atteste que Muhammad – Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– est le serviteur d'Allah et Son Messager, et qu'Allah l'a envoyé avec la voie droite et la religion authentique pour qu'elle triomphe sur toutes les autres religions. Pour le croyant, le Prophète a priorité sur les croyants, il est le dernier des Prophètes et a été envoyé aux hommes et aux djinns en tant qu'annonciateur, avertisseur et invitant à Allah avec Sa permission comme lumière. Il l'a envoyé avec la probité religieuse et la vie mondaine, et pour que les hommes, en

s'aidant de sa pourvoyance, adorent Allah Seul sans associé.

Le croyant sait que Muhammad est le plus savant des hommes, le plus sincère, le meilleur conseilleur, celui qui a le mieux exposé le message.

En outre, Il doit l'admirer et l'aimer, devancer son amour sur l'amour de toute autre personne, le suivre dans les fondements de la religion et ses ramifications, et donner la priorité à ses paroles, à sa voie, sur toutes les autres paroles ou voies.

Il a également la ferme conviction qu'Allah a rassemblé en lui des mérites, des spécificités et des perfections qu'il n'a regroupés chez aucune autre personne. En effet, il a la place la plus élevée parmi les hommes, le plus haut rang et celui qui a les mérites les plus parfaits. Il ne reste pas un bien sans qu'il n'en informa sa communauté, ni un mal sans qu'il ne l'ait prévenue.

Aussi, le croyant croit à tous les Livres qu'Allah a révélés et à tous les messagers qu'Il a envoyés :

ceux qu'il connait et ceux qu'il ne connait pas, sans faire de distinction entre eux dans sa croyance. De plus, il a la ferme conviction que leur message est similaire : « Adorez Allah uniquement sans associé ».

Le croyant croit en la prédestination : que la connaissance d'Allah a cerné tous les actes des serviteurs bons ou mauvais, conformément à ce qu'Il a déjà écrit, suivant Sa Volonté et en rapport avec Sa Sagesse. Il a créé chez Ses serviteurs un pouvoir et une volonté par laquelle se produisent leurs actes et leurs paroles. Ainsi, Il leur a donné le choix et laissé le libre arbitre. Et par Sa Justesse et Sa sagesse, Il a fait aimer aux croyants la foi et l'a embellit dans leurs cœurs. De même qu'Il leur a fait détester la mécréance, la perversité et la désobéissance.

Également, parmi les fondements de la croyance, se trouve que le croyant adhère au conseil : pour Allah, pour Son Livre, pour Son Messager, pour les dirigeants des musulmans et pour l'ensemble de la communauté. En outre, il commande le convenable et réprime le blâmable conformément à la législation, il porte un intérêt

particulier à la bienfaisance envers ses parents, à entretenir les liens de parenté, à la bienveillance envers les proches, les voisins, envers tous ceux qui ont un droit et envers toutes les créatures. Il appelle aux nobles et aux bons comportements, et réprime les comportements mauvais et vicieux.

Il a la ferme conviction que le plus complet des croyants en foi et en certitude est celui qui a accompli les meilleurs œuvres, a le meilleur caractère, a la parole la plus sincère, celui à qui les biens et les vertus ont été facilités et qui s'est écarté de tout vice.

Aussi, le croyant a la conviction que le combat sur la voie d'Allah persistera jusqu'au Jour de la Résurrection et qu'il est considéré comme le sommet de la religion, quelle que soit la forme du combat : par la science et l'argument, ou le combat par les armes. En effet, il est obligatoire pour tout musulman de défendre sa religion par tous les moyens possibles, sous la direction d'un gouverneur musulman, pieux ou pervers, si les conditions du combat et ses causes sont réunies.

Parmi les fondements : Le croyant incite et aspire à unifier la parole des musulmans, il essaye de rapprocher, de réunir leurs cœurs et met en garde contre la divergence, l'antagonisme, la haine et tous les moyens qui amènent à cela. De plus, il interdit de nuire –aux gens– dans leurs personnes, leurs biens, leurs notoriétés et tous leurs droits, et incite à appliquer la justice et l'équité dans toutes leurs relations avec les musulmans, ainsi qu'avec les mécréants.

Il a la ferme conviction que la meilleure des communautés est celle de Muhammad –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– et que les meilleurs d'entre eux sont les Compagnons du Messager –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui. Notamment les Califes bien guidés, les dix a qui l'on a annoncés qu'ils entreraient au paradis, les compagnons qui ont combattus la bataille de Badr, ceux qui ont fait l'allégeance de la Satisfaction, les premiers parmi les émigrés et les Auxiliaires. En outre, le croyant aime l'ensemble des Compagnons –qu'Allah les agréé–, il propage leurs mérites et se tait sur ce qui a été raconté à leur sujet.

Enfin, le croyant respecte les savants et les dirigeants, ainsi que tous ceux qui ont un rang élevé dans la religion et de multiples mérites sur les musulmans. Il demande à Allah de le préserver du doute, du polythéisme, de la dissension, de l'hypocrisie, des mauvais caractères et de le maintenir sur la religion de Son Prophète –Paix et bénédiction d'Allah sur Lui– jusqu'à la mort.

Ce sont les principaux fondements auxquels doivent croire les adeptes du groupe sauvé, et auxquels ils appellent.

Table des matières

شركة مطبعة النرجس المحدودة
Narjis Printing Press Co. Ltd.
تلفون: ٤١٥٧٤١٢ - فاكس: ٤٧٨٧٧١٨
E-mail: narjiscpp@yahoo.com